

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1-414-1931 promulguant le décret du 11 janvier 1930, portant publication et mise en application à titre provisoire de la convention commerciale du 6 novembre 1929 entre la République française et la République de Cuba.

n° 1-414-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
2 mai 1931

Numéro JO
n° 414 du 31/05/1931

Date du numéro
31 mai 1931

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 11 janvier 1939, portant publication et mise en application à titre provisoire de la convention commerciale du 6 novembre 1929, entre la République française et la République de Cuba,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 11 janvier 1950 susvisé portant publication et mise en application à titre provisoire de la convention commerciale du 6 novembre 1929 entre la République française et la République de Cuba.
Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.